Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 056-215600255-20260423-20262304010-DE

COMMUNE DE BRIGNAC
1, Place du Souvenir
56430 BRIGNAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 23 AVRIL 2026

Nombre de membres :
Présents : 09
En exercice : 11
Ont pris part : 11

L'an deux mille vingt-six et le jeudi 23 avril à 19 heures 00 le Conseil Municipal de la Commune de BRIGNAC, régulièrement convoqué par Mme RIDARD Armelle, Maire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Mme RIDARD Armelle, Maire

Présents Mme RIDARD Armelle, M. LUCAS Gérard, Mme ROUILLARD Françoise, M. MOREUL Joël, Mme LEGLATIN Isabelle, M. JAULME Fabien, Mme SORGE Claudia, M. CARLU Jérôme, Mme HUMEAU Anne-Christine,

Date de convocation :

Absents : M. VIDAL Jean-Pierre pouvoir à Mme HUMEAU Anne-Christine, Mme CADIEU Anaëlle pouvoir à Mme LEGLATIN Isabelle

15.04.2026

Secrétaire : M. LUCAS Gérard

Objet de la délibération : **Subventions et Participations.**

Madame la Maire fait part au Conseil Municipal que des demandes de subvention et de participations sont parvenues en Mairie, elle lui en donne connaissance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par un vote à mains levées, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :

Subventions :
- Restos du Cœur : 50 €
- Alcool Accompagnement : 50 €
- La Ligue contre le cancer : 50 €
- Amicale des Sapeurs-Pompiers de Ménéac : 150 €
- ADMR Mauron : 100 €
- Société de chasse de Brignac : 330 €

Participations :
- Fond de Solidarité Logement : 20.30 €
- Amicale Laïque de l'école Marie-Louise GASTARD : 140 €
- Banques Alimentaires : 90 €
- CAUE : 65.34 €

La Maire :

MAIRIE DE BRIGNAC Morbihan

Armelle RIDARD